

Améliorer la compétitivité de l'administration jurassienne

Une étude sur la compétitivité des administrations cantonales romandes a été réalisée par l'Institut MIS Trend en mars 2009 à la demande des Chambres de commerce romandes. Il ressort de cette étude, rendue public au début avril, que le potentiel d'amélioration des administrations cantonales romandes est important. La note moyenne de satisfaction des administrés pour l'ensemble de la Romandie s'établit à 6.4 sur une échelle de 10.

L'administration jurassienne est assez stable par rapport à la même évaluation de 2007. Cependant, la note satisfaction générale passe de 6.5 en 2007 à 6.2 en 2009. Le Jura obtient ainsi l'avant dernier rang au plan romand, juste avant Neuchâtel, pour cette évaluation.

La lecture des détails des résultats montre de grandes disparités de satisfaction entre les services ainsi qu'entre les cantons. Ceci démontre aussi qu'il est possible de satisfaire les citoyens indépendamment du type de prestations que fournit un service de l'Etat.


Le Jura a certes, des forces et il faut les saluer. Cependant, il appartient à notre Gouvernement de veiller à améliorer la compétitivité dans tous les services mais, particulièrement, dans les domaines où l'insatisfaction est plus importante.

Globalement dans le Jura, plus d'un quart des entreprises sondées sont insatisfaites par le temps nécessaire aux procédures administratives, par l'indisponibilité des interlocuteurs et le manque d'orientation des clients. Le niveau élevé de certains émoluments provoque également de l'insatisfaction. En résumé : peut mieux faire !

Nous demandons donc au Gouvernement :

- S'il a connaissance de cette étude et comment il apprécie les notes obtenues par les différents services cités dans le sondage ?
- S'il entend prendre des mesures pour améliorer la compétitivité des services de l'Etat et le taux satisfaction des administrés ? dans l'affirmative lesquelles ?
- Si des mesures immédiates peuvent s'inscrire dans le cadre d'un plan de relance économique du canton, afin notamment d'améliorer l'attractivité de notre canton pour les entreprises qui envisagent de s'y installer ?
- S'il ne serait pas opportun de s'inspirer des méthodes de travail des cantons qui obtiennent une évaluation nettement meilleure que le Jura ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.


Jean-Paul Lachat
Groupe PDC-JDC

